

## COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Conformément à l'article L 19 du Code Électoral, la Commission de contrôle chargée de s'assurer de la régularité des listes électorales et statuer sur les recours administratifs préalables obligatoires, se déroulera le :

**JEUDI 27 MAI 2021 A 20H**

Salle du Conseil Municipal.

Cette commission est composée des membres suivants :

Titulaires :

- Philippe CATTIER
- Isabelle MUSCAT
- Pierre-Marie DENISON
- Gérard PACE
- Patrick MAUJEAN

Suppléants :

- Isabelle DERIS
- Catherine DEVOLDER
- Brigitte BOUCAULT
- Christine TURMEL

Les séances sont publiques.